



Mariage Franco Américain et lieu de résidence en France

Par **affi92**, le **05/04/2013** à **16:41**

Bonjour,rnrnJe suis Française, j'envisage de me marier avec un Américain et je voudrais connaître la meilleure démarche à suivre sachant que nous souhaitons vivre en France.rnrnPour l'instant, nous projetons de nous marier en Californie (son lieu de résidence)si j'ai bien compris :rn- publication des bancsrn- mariagern- transcription sur les registres françaisrn- demande de visa pour lui (à reception du livret de famille)rn- inscription à l'Ofii dans les 3 moisrn- demande de carte de séjour 2 mois avant l'expiration du visa rnrnDonc il ne pourrai pas travailler en France avant d'avoir la carte de séjour?rnrnA-t'il la carte sécu dès qu'il arrive sur le territoire français? ou qu'elle est la procédure.rnrnMerci d'avance